
Estimez votre hausse de cotisation

Description

Pour estimer votre cotisation syndicale par paie en 2028 (maximum à la suite d'une augmentation graduelle), entrez votre salaire annuel brut (avant impôt) dans la case indiquée. Notez que les primes, les heures supplémentaires et les rappels de traitement (rétro) ne sont pas inclus dans le calcul de la cotisation.

Calculateur :

Note : Les cotisations syndicales donnent droit à un crédit d'impôt du gouvernement provincial et à une déduction d'impôt du gouvernement fédéral. La réduction d'impôt qui y est associée dépend de la situation personnelle de chacun et c'est pourquoi il n'y aura pas de calculateur à cet effet. À titre d'exemple, le crédit et la déduction d'impôt représentent environ 130 \$ par année, pour une personne célibataire sans enfant ayant un salaire de 90 000 \$ par an si la cotisation syndicale est fixée à 0,80 % de son salaire.

Categorie

1. Actualités

date créée

28 Nov 2024